

Réunion du Groupe Loutre national

Mercredi 15 novembre 2023

Visioconférence

Ordre du jour

10h - 12h30 :

Guide des protocoles et méthodes de détection et de suivi de la Loutre

14h – 16h30 :

- Bilan sur l'avancée de l'animation nationale du PNA Loutre 2019-2028 et perspectives 2024 + points divers
- Tour des régions

Présents : Mélanie AZNAR (Groupe mammalogique d'Auvergne - GMA), Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Justine COLINET (Société d'histoire naturelle d'Autun – SHNA), Camille FRAISSARD (LPO Occitanie), Nicolas FUENTO (LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur), Miguel GAILLED RAT (Vienne Nature), Olivier HESNARD (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des collines normandes - CPIE 61), Manue JACQUOT (Nature en Occitanie), Cécile KAUFFMANN (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères), Alexandre MARTIN (LPO Pays de la Loire), Gabriel METEGNIER (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin - GMHL), Emile PONCET (Conservatoire d'Espaces Naturels – CEN Occitanie), Meggane RAMOS (Groupe mammalogique breton - GMB), Antoine ROCHE (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin - GMHL), Thomas RUYS (Groupe de recherche et d'investigation sur la faune sauvage - GRIFS), Bastien THOMAS (Groupe mammalogique normand - GMN), Franck SIMONNET (secrétaire national du groupe Loutre à la SFPEM), Angélique VILLEGGER (Sologne Nature Environnement).

Excusés : Xavier BIROT-COLOMB (LPO Auvergne-Rhône-Alpes), Céline BLIN (Groupe d'Etudes des Mammifères de Lorraine – GEML), Ondine DUPUIS (LPO Franche-Comté), Hélène JACQUES (SFPEM), Damien LERAT (Société d'histoire naturelle d'Autun - SHNA), Frédéric NERI (Conservatoire d'Espaces Naturels – CEN Occitanie), Fabien SANÉ (Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement - ALEPE), Daniel SIRUGUE (Société d'histoire naturelle d'Autun – SHNA), Jacques THIRIET (Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace - GEPMA).

Absents : Marc ARTOIS, Christian BOUCHARDY, Jean-Michel CATIL (Nature en Occitanie), Charles DUPÉ (Les Naturalistes Vendéens), Pascal FOURNIER (Groupe de Recherche et d'Étude pour la Gestion de l'Environnement), Charles LEMARCHAND, Anthony OLIVIER (Tour du Valat), Raphaël MATHEVET (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - CEFE CNRS)



Guide des protocoles et méthodes de détection et de suivi de la Loutre

Dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre 2019-2028, la fiche Action 1 prévoit la mise en place d'un suivi plus précis au niveau des fronts de recolonisation de la Loutre. Au-delà de l'élaboration d'un protocole spécifique à ces zones de recolonisation, il a été décidé de regrouper au sein d'un guide les différents protocoles et méthodes utilisés au niveau national et international pour la détection et le suivi de l'espèce. Ainsi, ce document vise à recenser les différentes méthodes, leurs avantages, inconvénients et intérêts selon les objectifs d'étude et l'échelle d'application. Il sera évolutif.

Les membres du Groupe Loutre ont échangé autour des adaptations possibles en fronts de recolonisation de la Loutre, en fonction des contraintes de chaque structure et des milieux concernés. Plusieurs propositions ont été faites : augmentation du linéaire de berges prospecté, prospection des deux berges sur un linéaire plus court, augmentation du nombre de points de prospection, augmentation du nombre de passages annuels, etc. En raison des nombreuses disparités régionales en termes de spécificités liées aux milieux (habitats particuliers), d'accès aux cours d'eau, de temps de prospection disponible pour les salariés et bénévoles ou encore de financements accordés, il a été convenu d'établir un protocole « idéal » de détection en fronts de recolonisation, qui sera complété par un arbre de décisions adapté aux différents contextes.

Avancée du travail d'animation nationale et projets à venir en 2024

- Les cartes dynamiques de répartition et de mortalité de la Loutre d'Europe seront mises à jour sur le site de l'Observatoire National des Mammifères courant décembre 2023, à partir des données 2021-2022 récoltées auprès des structures locales et de l'OFB.
- Le guide des protocoles et méthodes de détection et de suivi de la Loutre sera publié au premier trimestre 2024 et le protocole adapté aux fronts de recolonisation sera testé par les structures volontaires.
- Le groupe de travail « éco-toxicologie » s'est réuni au printemps 2023 et l'établissement de recommandations quant aux études à mener est prévu pour 2024.
- Suites aux échanges entrepris avec le groupe de travail « centres de soins et relâchés des loutres », deux documents sont en cours de rédaction : un document de cadrage de la procédure de relâché ainsi qu'un document destiné au grand public sur la marche à suivre lors de la découverte d'une loutre en détresse.
- La note de recommandations relative à l'interdiction d'usage des pièges tuants aux abords des cours d'eau a été mise à jour. Elle concerne la Loutre d'Europe, le Castor d'Europe et le Vison d'Europe et sera diffusée prochainement auprès des DDT(M) et des DREAL.
- Une nouvelle version du guide « Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe » a été publiée et sera diffusée au sein du réseau des gestionnaires de cours d'eau et zones humides, aménageurs, forestiers, etc.
- Un questionnaire a été établi à destination des animateurs de sites Natura 2000 au sein desquels des indices de présence de la Loutre ont été relevés ces dix dernières années, l'objectif étant de favoriser la prise en compte de l'espèce dans ces espaces protégés. Le questionnaire sera envoyé courant de l'hiver.
- La SFPEM participe au projet international Lutralps qui a pour objectif de mutualiser les connaissances et d'échanger autour de la répartition de l'espèce, des actions de conservation et de la communication sur la Loutre dans les Alpes. La mise en commun des données de répartition s'organisera courant 2024.
- Une réunion s'est tenue avec les référents des syndicats aquacoles pour traiter des méthodes de protection des étangs de pisciculture. Les expérimentations pour la protection des étangs de pêche se poursuivront en 2024 et de nouvelles méthodes adaptées aux étangs de pisciculture devraient être

SFPEM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

testées ces prochaines années. La SFEPM prévoit de rédiger un guide d'accompagnement pour la recherche de financements (prévu dans le PNA).

- Le COPIL national se tiendra courant mars 2024. La rédaction du bilan de l'animation du PNA Loutre sur l'année 2023 est en cours, les structures régionales ont été sollicitées pour compléter le bilan des déclinaisons régionales du PNA (une [version en ligne du formulaire](#) est disponible cette année).

Points divers

- La SFEPM a été chargée du rapportage Natura 2000 2018-2024 pour la Loutre d'Europe (évaluation de l'état de conservation de l'espèce au niveau français dans le cadre de la Directive Habitats-Faune-Flore). Les membres du Groupe Loutre seront sollicités au premier semestre 2024 pour une relecture des fiches avant soumission.

- Le [SIPAF](#) (Système d'information sur les passages à faune), une base de données en ligne visant à recenser les passages à faune au niveau national, est en cours de développement. L'outil sera présenté lors du COPIL du PNA Loutre par les représentants de la DGITM (Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités), du MTECT et du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

- L'année 2024 se démarquera par l'évaluation à mi-parcours du PNA Loutre. Ce bilan permettra de faire état des actions entreprises depuis 2019 et de réorienter, au besoin, les priorités de certaines actions.

- Les membres du Groupe Loutre s'accordent sur la volonté de se réunir à nouveau en présentiel, dans la mesure du possible dès 2024. L'idée d'organiser une rencontre sur la thématique de la Loutre ou des mammifères semi-aquatiques, éventuellement couplée au Colloque Francophone de Mammalogie lors des années concernées, a été évoquée. A défaut, des réunions en visioconférence d'une demi-journée sur des thématiques spécifiques seront préférées à des journées entières.

Autre :

Un projet de [priorisation des enjeux sanitaires en espaces protégés](#) est en cours de développement. Cet outil visera à aider les personnes en charge de la surveillance sanitaire de la faune sauvage dans les espaces protégés à prioriser les actions dans l'élaboration d'un plan de surveillance sanitaire (identifier les espèces à suivre en priorité par la surveillance événementielle et les maladies à détecter en priorité).

Tour de table de l'actualité en région

Auvergne – Rhône – Alpes

La déclinaison du plan en région est co-animée par la **LPO Auvergne Rhône-Alpes** et le **Groupe Mammalogique d'Auvergne** depuis 2021.

En 2023, deux journées de formation en partenariat avec l'ARRA² (Association Rivière Rhône-Alpes Auvergne) ont été organisées afin de sensibiliser le personnel des collectivités et des structures gestionnaires de milieux aquatiques et de la biodiversité aux enjeux de préservation de la Loutre, de leur présenter des aménagements réalisés au niveau d'ouvrages et de favoriser ainsi la prise en compte de l'espèce lors des travaux. Le GMA est devenu relais Havre de Paix pour l'Auvergne. La récolte de cadavres se poursuit en région. Le GMA participe au suivi de la fréquentation d'une banquette à loutres installée au niveau d'un ouvrage d'art (suivi d'indices de présence et piège-photo).

En 2024, côté Auvergne (zone de présence permanente de l'espèce), le GMA prévoit d'actualiser la carte de répartition de l'espèce et de référencer les ouvrages d'art et les installations en faveur de la Loutre, dans l'objectif d'établir une priorisation des ouvrages nécessitant un aménagement.

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

Bourgogne-Franche-Comté

En 2023, la **Société d'Histoire Naturelle d'Autun** a été sollicitée pour des diagnostics d'ouvrages d'art et l'accompagnement des conseils départementaux à la mise en place d'aménagements. Sept banquettes à Loutre ont été installées. Les suivis se poursuivent également en fronts de recolonisation du côté de la Saône-et-Loire grâce au financement de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Six nouveaux Havres de Paix ont été conventionnés en 2023. Des animations auprès du grand public et des formations à destination des gestionnaires d'espaces naturels ont été organisées par la SHNA.

Bretagne

Deux sessions d'autopsies ont été organisées par le **Groupe Mammalogique Breton** (en partenariat avec ONIRIS et Océanopolis). Le GMB a encadré le stage de Marine Renard : « Contribution à l'analyse des risques sanitaires pour la Loutre d'Europe en France ». Des suivis ont été menés en fronts de recolonisation (dans l'est de la Bretagne et le Finistère). Le réseau de bénévoles a réalisé des prospections au niveau de mailles de 5x5 km dans lesquelles aucune donnée n'a été observée ces 5 dernières années. Le GMB a été sollicité pour la réalisation de diagnostics d'ouvrages d'art sur des routes départementales d'Ile-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. Plusieurs formations ont été organisées, notamment auprès d'étudiants en production aquacole et du grand public. Des sessions de sensibilisation auprès des différents usagers de cours d'eau sont en cours de préparation pour 2024.

Centre Val de Loire

En 2023, les prospections Loutre ont principalement été effectuées par les agents des syndicats de rivières. **Sologne Nature Environnement** a suivi la fréquentation d'un ouvrage aménagé en faveur de la Loutre (encorbellement) l'année précédente à l'aide d'un piège-photo. L'association naturaliste d'étude et de protection des écosystèmes « ANEPE CAUDALIS » est devenue relais Havre de Paix pour le département de l'Indre et Loire.

Une demande de financement a été déposée auprès du Fonds Vert pour la réalisation de prospections sur le Cosson et participer à l'aménagement d'une buse sèche au niveau d'un barrage potentiellement problématique. Une demande a également été déposée auprès de la DREAL pour que SNE reprenne l'animation de la déclinaison régionale du PNA Loutre en 2024.

Normandie

En Normandie, la Loutre est considérée comme présente de manière permanente sur une partie des bassins versants de la Sarthe et de l'Orne uniquement. Quelques données ponctuelles ont été récoltées sur le bassin versant de la Mayenne et sur la Touques. Plus aucune donnée n'a été récoltée ces dernières années dans la Manche. L'année 2023 a été marquée par le lancement du PRA en faveur des mammifères semi-aquatiques (incluant la déclinaison régionale du PNA Loutre, avec appui financier de la DREAL Normandie). Le **Groupe Mammalogique Normand** et le **CPIE des Collines Normandes (61)** sont régulièrement sollicités pour des diagnostics d'ouvrages d'art avec accompagnement à la mise en place d'aménagements. Le CPIE61 souhaite également mettre en place une signalétique au niveau des ouvrages d'art ne pouvant être équipés d'aménagements tels que des buses ou des banquettes à Loutre. Plusieurs formations ont été organisées en lien avec la CATER auprès des professionnels de l'environnement, ainsi que des journées de sensibilisation auprès des piégeurs avec la FREDON. Quelques Havres de Paix sont en cours de signature sur des ENS. Les cartes de présence locales de l'espèce ont été mises à jour et transmises aux DDT pour la prise annuelle des arrêtés relatifs à l'interdiction d'utilisation des pièges tuants aux abords des cours d'eau. Le GMN a participé à plusieurs reportages télévisés sur la Loutre. Par ailleurs, trois cadavres ont été découverts en 2023 (dont un loutron issu d'une collision routière). Un film a été tourné par le MTECT sur les acteurs impliqués dans la déclinaison du PNA en Normandie : sa diffusion est attendue pour 2024.

Plusieurs financements ont été obtenus auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie et via le Fonds Vert pour la mise en place d'actions en faveur de la Loutre et du Campagnol amphibie jusqu'en 2026.

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

En 2024 est prévue la parution d'une plaquette Loutre, la création d'une exposition sur les mammifères aquatiques et la rédaction d'un guide de préconisations de gestion à destination des techniciens de cours d'eau et gestionnaires d'espaces naturels.

Nouvelle-Aquitaine

- Le **GRIFS** a obtenu un financement pluriannuel (4 ans) via le Fonds Vert pour la mise en œuvre d'actions côté Aquitaine. Cela permettra notamment de réaliser, avec le GREGE, une dizaine d'autopsies de loutres par an. En 2023 des prospections ont débuté dans le Lot-et-Garonne, secteur en cours de recolonisation, grâce à une bonne dynamique locale. La carte de répartition de l'espèce dans la vallée du Saison a également été mise à jour. Des aménagements d'ouvrages permettant d'assurer les continuités écologiques ont été réalisés dans la région dans le cadre du PNA Vison d'Europe et bénéficient également à la Loutre. Le GRIFS a été sollicité pour l'accompagnement de diagnostics d'ouvrages d'art et pour avis sur la prise en compte de la Loutre dans des plans de gestion de RNN.

- La demande de financement auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine via le Fonds Vert a également été acceptée pour le **GMHL**, sur une durée de 4 ans. Cela permettra entre autres la mise en place d'un réseau de collecte et de valorisation des cadavres (3 cadavres déjà collectés en 2023 et 5 échantillons prélevés), qui seront autopsiés par le GREGE. Une journée de sensibilisation a été effectuée auprès de gestionnaires d'étangs. De nouveaux Havres de Paix sont en cours de conventionnement. L'échantillonnage d'épreintes sur la vallée de la Vienne a débuté dans un objectif de futures analyses écotoxicologiques, dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Limoges. Enfin, le GMHL a été sollicité pour la réalisation de diagnostics d'ouvrages d'art, de préconisations et d'études préalables à des travaux d'aménagement.

- Dans le Poitou-Charentes il n'y a pas eu de mise en place d'actions en lien avec la déclinaison du PNA Loutre en 2023. Les associations naturalistes locales ont en revanche été sollicitées dans le cadre de CTMA (Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques), notamment pour des diagnostics d'ouvrages d'art. Des suivis ont été menés sur des sites Natura 2000 et la récolte de données opportunistes s'est poursuivie par les quatre associations du Poitou Charentes (Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature et Nature Environnement 17). Selon les possibilités de financement en 2024, les associations locales souhaitent relancer une dynamique et assurer une coordination des actions du PNA en ex-Poitou-Charentes.

Pays de la Loire

- La **LPO Pays de la Loire** a réalisé une étude sur la prise en compte de la Loutre dans la gestion des sites Natura 2000 de la région. Une carte en ligne recensant les passages à faune des Pays de la Loire a été élaborée. Une réunion d'échanges avec les pisciculteurs de la région a été organisée pour faire un état des lieux de la situation en local : les échanges se poursuivront en 2024 avec des tests éventuels de méthodes de protection des étangs de pisciculture. Des prospections ont été menées dans le Maine et Loire par la **LPO Anjou** et l'**OFB**, avec l'aide d'une cinquantaine de personnes issues de 14 structures différentes : cela a permis de couvrir tout le département. Ce suivi sera étendu à la Mayenne et à la Sarthe d'ici 2025. Enfin, la rédaction d'un guide sur la prise en compte de la Loutre, du Castor et du Campagnol amphibie lors des phases de chantier des travaux de restauration des cours d'eau est en cours par Alexandre Martin.

Occitanie

- En 2023, le suivi de l'espèce s'est principalement concentré sur le front de recolonisation du Gers. Les prospections ont été réalisées de manière opportuniste par le réseau de bénévoles de **NEO** ou au travers d'autres projets en cours de l'association. Manue Jacquot a également accompagné Stéphane Raimond dans la réalisation d'expertises à distance (deux en 2023) auprès de pisciculteurs impactés par la prédation de la Loutre. Enfin, de nouveaux sites ont été conventionnés Havres de Paix.

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

• Du côté de la **LPO Occitanie**, les suivis ont également été réalisés par des prospecteurs bénévoles. En 2023, l'association a bénéficié du budget participatif du conseil départemental de l'Hérault. Des actions et aménagements en faveur de la Loutre ont été mis en place : animations et sensibilisation des scolaires et du grand public, conception d'une malle pédagogique, construction d'une catiche artificielle avec des étudiants de BTS GPN, création d'une mare, mise en place d'itinéraires avec des panneaux pédagogiques, etc.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

La majeure partie de la région est constituée de fronts de recolonisation pour la Loutre. Les prospections par le réseau de bénévoles se sont faites un peu plus rares cette année.

La **LPO PACA** a été sollicitée par un pisciculteur du Vaucluse et une expertise a pu être réalisée à distance avec Stéphane Raimond, avec l'appui de Nicolas Fuento sur place.

Des formations à destination du grand public et des professionnels de l'environnement sont régulièrement organisées.

Etant donné la volonté générale de réaliser de nouvelles sessions d'autopsies en 2024, Franck Simonnet précise qu'il serait intéressant d'échanger sur le déroulement de ces autopsies ainsi que les prélèvements et mesures supplémentaires éventuels par rapport au protocole national déjà établi, notamment en lien avec les groupes de travail « Loutre et écotoxicologie » (SFPEM) et « Otter post mortem » (Université de Cardiff).

La réunion se clôture à 16h15 et le secrétaire remercie tous les participants.

Cécile KAUFFMANN, animatrice du PNA Loutre 2019-2028
12/12/2023